

La Direction qui fêtait en grandes pompes avec ses salariés les 90 ans de la Compagnie le 07 octobre 2023 décide de quitter l'aéroport historique d'ORY à l'été 2026.

Comme à l'accoutumée la Presse était au courant.

L'**UNAC** déplore une fois de plus que les premiers concernés (élus et salariés) soient les derniers informés.

• Quel impact sur l'exploitation ?



• Quel impact pour les PNC ?



484
PNC FRANCE

dont

249
PNC FRANCE
NON BI-BASE

Des mobilités seront **imposées** vers CDG

Disparition du
Groupe 32

Pas de modification
à ce stade sur les 3
Bases NCE/MRS/TLS.

• Quel impact pour les PS ?

Sélection interne de
50 PS vers PN en
jan/fév 2024 pour
mise en ligne à
l'automne 2024

600
PS CONCERNÉS

dont

9
BASE PN ORY



Les élus **UNAC** s'interrogent :

X AUCUNE garantie sur l'emploi AF **X AUCUN** chiffrage sur les perspectives d'embauches

Dès lors, où s'arrêtera la limite de transfert d'activité AF vers TO ?

L'**UNAC** réclame dès aujourd'hui l'ouverture de négociations afin de limiter l'impact économique et social pour les PNC basés ORY.

L'**UNAC** réclame des garanties sur le maintien de l'Emploi et le maintien du périmètre d'activité des PNC AF.



UNION
DES NAVIGANTS
DE L'AVIATION CIVILE



Monsieur Patrice TIZON
DGRH
45 rue de Paris
95747 ROISSY CDG CEDEX

Roissy CDG, le 19 octobre 2023

Monsieur le Directeur,

Suite à l'annonce relative à la fermeture d'Orly à l'été 2026 faite en CSE Central et en CSE d'Établissement le 18 Octobre 2023, nous vous demandons l'ouverture immédiate de négociations et un calendrier social complet sur le volet PNC .

Nous ne doutons pas que vous saurez nous apporter des réponses claires dans les plus brefs délais, et vous prions d'agrèer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Anne Vildy Sarocchi

Secrétaire Générale